

	Groupement d'Employeurs Badminton du Grand Est	
	<b>EDUCATEUR SPORTIF LGEBAD (54)</b>	
Fiche de Poste		Créée le : 13-mai-22

## 1- RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI

- > La LGEBaD dispose d'un projet de développement du badminton, placé sous la responsabilité du conseil d'administration et de son président, composé de plusieurs axes :
  - Répondre aux attentes des licenciés (jeunes et adultes) des clubs membres.
  - Développer le Parcours de Performance Fédéral (PPF).
  - Formation de l'ensemble des acteurs.
  - Stratégie de professionnalisation et d'emploi.
  - Stratégie d'influence et rayonnement du badminton.
  - Stratégie financière.

## 2- POSITIONNEMENT DANS LA STRUCTURE

- > 2.1 Positionné(e) sur un secteur géographique autour du département 54.
- > 2.2 Responsable politique et hiérarchique direct : Président et Directeur de la LGEBaD.
- > 2.3 Travaille avec : les président du comité et l'ensemble des élus (Ligue et comités), les salariés de la ligue et du GEBaDGE, les clubs et ses représentants.

## 3- DESCRIPTION DU POSTE

- > 3.1 Responsabilités :
  - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet sportif départemental pour le 54.
  - Participer de manière active à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'animation et développement des secteurs dont il a la charge
  - Assurer un suivi et une présence sur les compétitions de référence pour le département.
- > 3.2 Activités principales :
  - Organiser et faire vivre des animations de secteur en direction des publics loisirs.
  - Animer et coordonner l'ETD dans le 54.
  - Participer à la réussite du projet ETD dans le 54.
  - Animer et entraîner les collectifs départementaux.
  - Assurer la coordination lors des compétitions.
  - Assurer la mise en place du dispositif avenir au niveau départemental
  - Accompagner et aider à la structuration des EFB.
  - Accompagner, soutenir et conseiller les clubs dans la mise en œuvre de leur projet associatif.
  - Accompagner la montée en compétence des acteurs locaux
  - Coordonner les projets scolaires et assurer les passerelles avec les clubs.
  - Participer au développement du projet régional à travers la responsabilité d'un projet spécifique.
- > 3.3 Activités secondaires :
  - Participer ponctuellement à certaines actions transversales.
  - Assurer une représentation de la Ligue pendant les temps forts départementaux.
  - Participer aux manifestations.

- > 3.4 Actions prospectives :
  - Mettre à jour ses connaissances en matière de vie associative.
  - Mettre à jour ses connaissances tactico-techniques.
  - Mettre à jour ses connaissances en matière de gestion de projet systémique.

## 4- DIMENSION

- > 4.1 Relations en interne : avec les élus du conseil d'administration, avec les salariés, avec les coordonnateurs techniques, avec les dirigeants des comités et clubs.
- > 4.2 Relations en externe : avec les établissements scolaires, avec les clubs de la Région Grande Est, avec les acteurs de la Ligue Grand Est de Badminton
- > 4.3 Autonomie technique : doit exercer sa mission sous la responsabilité du coordonnateur technique.

## 5- PROFIL

- > 5.1 Savoirs : fonctionnement associatif, organisation du sport en France, méthodologie de gestion de projets, notions de politiques territoriales, connaissance du réseau fédéral, connaissance du badminton.
- > 5.2 Savoir-faire : accompagnement des dirigeants, conduite de réunions, utilisation des outils de bureautique.
- > 5.3 Savoirs être : capacités d'analyse, d'adaptation et d'innovation. Bonne gestion des relations humaines
- > 5.4 Résultats attendus :
  - Atteindre les objectifs fixés.
  - Répondre aux attentes de tous les publics.
  - Développer les compétences nécessaires au projet.
  - Maîtriser les coûts de fonctionnement.
- > 5.5 Qualités personnelles requises : sens de l'organisation, esprit de synthèse, goût pour le travail en équipe, intérêt marqué pour la pratique sportive.

## 6- CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI

- > 6.1 Niveau d'étude : pas d'exigence particulière.
- > 6.2 Diplômes ou certifications souhaités : DEJEPS (ou en cours de formation DEJEPS).
- > 6.3 Expérience professionnelle : souhaitée.
- > 6.4 Divers : mobilité (déplacements en proximité et sur le territoire régional possible), disponibilité (possibilité de travail le week-end), permis B et avoir un véhicule.

## 7- CONDITIONS DE TRAVAIL

- > 7.1 Salaire brut mensuel : selon expérience
- > 7.2 Type de contrat : CDI
- > 7.3 Temps de travail : 1582 heures annualisées (temps plein).
- > 7.4 Positionnement conventionnel : Convention collective du sport / groupe 4 minimum
- > 7.5 Possibilité de déplacement sur l'ensemble du territoire régional
- > 7.6 Affectation géographique : domicile en télétravail et structures membres dans le département 54.

## 8- CONTACT

- > Transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) jusqu'au 15/06/2022 à Déborah HANNEQUIN : [deborah.hannequin@lgebad.com](mailto:deborah.hannequin@lgebad.com)